

Ministère de l'Industrie, de l'Energie et des Mines
Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation

Avis de consultation N° 25/2021

**Mise à jour du statut des agents de l'Agence de Promotion de
l'Industrie et de l'Innovation**

L'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation se propose de lancer une consultation pour la mise à jour du statut de ses agents. Les soumissionnaires intéressés peuvent télécharger le cahier des charges directement du site de l'APII www.tunisieindustrie.nat.tn ou le retirer du siège social de l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation 63 rue de Syrie 1002 Tunis Belvédère (Direction centrale administrative et financière 11^{ème} étage) à partir du 16 septembre 2021 pendant les horaires administratifs de 8h à 12h et de 13h à 17h.

Les offres techniques et financières doivent être placées chacune dans une enveloppe fermée, accompagnées des documents administratifs dans une enveloppe extérieure fermée scellée au nom de Mr le Directeur Général de l'API portant la mention :

Consultation n° 25/2021

**« Mise à jour du statut des agents de l'Agence de Promotion
de l'industrie et de l'Innovation »**

Les offres peuvent être envoyées par voie postale ou par rapide poste ou déposées directement au BOC (contre décharge) au 63 rue de Syrie 1002 Tunis belvédère, le cachet du BOC faisant foi. La date limite de réception des offres est fixée au plus tard le 04 octobre 2021 à 12 h.

Toutes les pièces demandées doivent être présentées conformément aux prescriptions du cahier des charges notamment l'article 6.

Les soumissionnaires, du seul fait de la présentation de leurs soumissions, se trouvent engagés par leurs offres pour une période de 60 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des offres.